



Date de projet :

Projet n° :

Date de commission :

Subvention Crous accordée :

Candidature proposée pour le Prix national Culture-ActionS : oui non

Projet Culture-ActionS

Année universitaire 2021-2022

TITRE DU PROJET :

RESPONSABLE DU PROJET

Prénom / Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél/Port : Mél :

Études suivies :

Établissement :

Autres participants étudiants (4 noms maximum) :

Prénom / Nom : Prénom / Nom : Prénom / Nom : Prénom / Nom :

Tél/Port : Tél/Port : Tél/Port : Tél/Port :

Établissement : Établissement : Établissement : Établissement :

ASSOCIATION

Nom :

Adresse :

Tél/Port : Mél :

Objectifs :

.....

.....

NATURE ET DOMAINE DU PROJET (PLUSIEURS CASES PEUVENT ETRE COCHEES)

- | Culture | ActionS/Engagement | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Arts plastiques | <input type="checkbox"/> Citoyenneté | <input type="checkbox"/> Jeune Talent/Création artistique |
| <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel | <input type="checkbox"/> Santé / Prévention | <input type="checkbox"/> Culture scientifique et technique |
| <input type="checkbox"/> Création multimédia | <input type="checkbox"/> Environnement | <input type="checkbox"/> Recherche |
| <input type="checkbox"/> Culture et découverte | <input type="checkbox"/> Humanitaire | <input type="checkbox"/> Informatique |
| <input type="checkbox"/> Culture scientifique | <input type="checkbox"/> Solidarité | <input type="checkbox"/> Sciences |
| <input type="checkbox"/> Danse | <input type="checkbox"/> Sport | <input type="checkbox"/> Technologie |
| <input type="checkbox"/> Écriture | | |
| <input type="checkbox"/> Musique | | |
| <input type="checkbox"/> Théâtre | | |
| <input type="checkbox"/> Autres (précisez) : | | |

Forme du projet

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Animations du campus | <input type="checkbox"/> Festival | <input type="checkbox"/> Rencontre Internationale |
| <input type="checkbox"/> Ateliers | <input type="checkbox"/> Journée culturelle | <input type="checkbox"/> Conférence-débat |
| <input type="checkbox"/> Concert | <input type="checkbox"/> Magazine ou Journal | <input type="checkbox"/> Tournées |
| <input type="checkbox"/> Concours | <input type="checkbox"/> Radio | <input type="checkbox"/> Réalisation de films |
| <input type="checkbox"/> Exposition (sculpture, photos) | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) | |

VOTRE PROJET

Nombre de participants étudiants au projet :

Public visé :

Date(s) de réalisation :

Lieu(x) de la manifestation :

.....

.....

Présentation du projet (originalité, objectifs, actions de communication, actions spécifiques, retombées) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Retombées en milieu étudiant :

.....

.....

VOTRE BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget présenté doit être équilibré : Total Dépenses = Total Recettes

Les aides en nature sont considérées comme des co-financements. Vous devez les faire figurer dans votre budget avec la mention AIDE en NATURE et les chiffrer.

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant	Déjà acquis
		Subvention Crous demandée :		
TOTAL		TOTAL		

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Photocopies de la carte d'étudiant du responsable du projet et des autres participants
- Attestations des co-financements acquis,
- Attestation du directeur de l'établissement supérieur précisant que le projet ne relève pas du cursus universitaire,
- Relevé d'identité bancaire de l'association ou du porteur si projet individuel,
- Pour une association : (à fournir en double exemplaire)
 - Composition du bureau,
 - Extrait du journal officiel ou récépissé de la déclaration à la préfecture,
 - Statuts

Vous pouvez aussi joindre tout document que vous jugerez nécessaire à la bonne compréhension du projet :

- Plan de communication,
- Dossier de presse, coupures de presse, etc...

Le dossier remis au Crous ne sera pas rendu à son auteur.

PRESENTATION DU DISPOSITIF CULTURE-ACTIONS

Critères de la commission régionale de Lyon

Conditions générales d'éligibilité :

- Projet d'initiative étudiante (présenté par un étudiant seul ou un groupe d'étudiants ou une association d'étudiants),
- Projet relevant d'un des domaines cités en page 1,
- Projet ne relevant pas d'un cursus ou étant déjà réalisé,
- Projet présenté à la commission avant la réalisation du projet,
- Projet cofinancé,
- Projet ne comprenant pas la création ou le fonctionnement d'association.
- Dossier complet et remis dans les délais indiqués,
- Projets avec obligation de restitution de l'action sur le terrain dans les structures étudiantes, universitaires ou celles du Crous,
- La commission régionale privilégiera les projets présentés n'ayant aucun lien avec le cursus de l'étudiant

Motifs d'irrecevabilité préalables :

- Participation à des raids
- Participation dans le cadre d'une ONG
- Les voyages d'études
- Les voyages touristiques à caractères ludiques et individuels
- Pas de consommation directe par les porteurs de projets
- Projets ayant pour financement unique le Crous
- Projets à caractère lucratifs
- **Si le projet a déjà obtenu un financement de la commission CVEC Crous, il ne peut pas prétendre à un financement complémentaire par le biais du dispositif Culture actions.**

Critères d'appréciation :

- Projet destiné au plus grand nombre d'étudiants (retombées visibles et significatives),
- Faisabilité du projet et cohérence du budget (budget équilibré avec co-financements, aides matérielles ou logistiques mentionnés),
- Projet novateur ou si déjà présenté contenant de nouveaux paramètres (pas de reconduction d'un événement à l'identique).

Toute association ou tout étudiant percevant des fonds de Culture-ActionS s'engage à rendre compte de la mise en œuvre de son projet (envoi d'un rapport d'activités et d'un bilan financier) et à mentionner le soutien du Crous par l'utilisation de son logo sur tous les supports de communication.

** Tout projet non réalisé donnera lieu au remboursement intégral de la subvention octroyée.*

Fonctionnement des commissions :

- Citations des dossiers refusés en début de séance avec possibilité de les consulter en début de séance.
- Convocation des porteurs de projets retenus : la forme et la présentation du projet ne doit pas influencer les membres du jury.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Cathy GONZALEZ
Service Culturel - Crous de Lyon
Email : culture@crous-lyon.fr